



## **Réunion entre le réseau de recherche européen « COST – Recherche sur la durabilité culturelle » et la Commission culture de CGLU**

Bruxelles, le 14 novembre 2013, 9h à 12h  
Bureau COST, Avenue Louise 149, Bruxelles

### **Résumé du procès verbal de Raquel Freitas et Katriina Soini 9.2.2014**

#### **CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA RÉUNION**

##### *Une nouvelle stratégie pour l'Agenda 21 de la culture*

L'Agenda 21 de la culture ([www.agenda21culture.net](http://www.agenda21culture.net) - A21C) est né en 2004 dans le cadre du processus de constitution de Cités et Gouvernements Locaux Unis ([www.uclg.org](http://www.uclg.org) - CGLU). La Commission culture de CGLU est créé en 2005 afin d'assurer l'application de l'Agenda 21 de la culture. Pendant neuf ans, en travaillant coude à coude avec les membres, le Secrétariat mondial et tout un éventail de partenaires, la Commission a apporté leadership et intelligence et a coopéré avec CGLU dans son ensemble. L'Agenda 21 de culture s'est à présent consolidé comme la principale contribution des villes à la mondialisation culturelle. Cette contribution influence la relation entre culture et développement local. Elle ébauche des débats au niveau local, national et international.

L'Agenda 21 de la culture actuel comprend 67 articles qui décrivent « la relation entre les politiques culturelles locales et les droits humains, la gouvernance, le développement durable, la démocratie participative et la paix ». Lors du Bureau exécutif de CGLU organisé à Lyon les 6 et 7 juin 2013, la présidente de la Commission, Catherine Cullen, s'est exprimée ainsi : « nous pensons qu'il est temps de renouveler notre charte. Nous avons besoin d'un nouveau document-guide pour la culture et la durabilité. Cette charte se basera sur les succès de l'Agenda 21 de la culture et mettra à jour ses recommandations. Elle s'orientera plus clairement vers l'application de politiques et leur donnera plus d'espace, ce qui permettra de promouvoir l'intelligence et le travail en réseau, avec plus d'échanges (révision, expertise) entre les meilleures villes ». Le Bureau exécutif de CGLU a pris note de cette décision et le congrès mondial de CGLU à Rabat en octobre 2013 a ratifié cette décision. L'organisation de réunions avec différents partenaires fait partie du processus de conception d'une nouvelle stratégie de la part de CGLU.

### *Le réseau européen de recherche sur la durabilité culturelle*

L'Action COST IS 1007 « Recherche sur la durabilité culturelle » (*Investigating Cultural Sustainability*) est un réseau européen de recherche qui vise à augmenter la compréhension et la définition du rôle de la culture dans le développement durable ([www.culturalsustainability.eu](http://www.culturalsustainability.eu)). Ce travail du réseau (2011 - 2015) se base sur la Fondation Européenne de la Science / COST ([www.cost.eu](http://www.cost.eu)), et sur les activités de recherche nationales et transnationales qui traitent de ce sujet. À présent, 25 pays européens et 90 chercheurs représentant différentes disciplines se sont joints à ce travail. En outre, il existe une certaine coopération avec des chercheurs hors de l'Europe, par exemple d'Australie, du Canada et de Nouvelle Zélande. Le réseau se compose de chercheurs provenant de disciplines vraiment très différentes qui s'intéressent à la culture et à la durabilité. Cette diversité apporte une expertise spécifique dans des domaines très différents ainsi qu'une pluralité de points de vue quant à l'exploration de concepts et de politiques. Ce réseau cherche aussi à coopérer avec les professionnels et les décideurs politiques, et contribue ainsi beaucoup à faire avancer ce discours international, qui attire de plus en plus l'attention. L'importance de ce sujet est illustrée par l'intérêt de Routledge à investir dans une série de livres « Les études Routledge sur la culture et le développement durable » à l'initiative de l'Action.

Comme nous l'avons dit, l'objectif principal de ce réseau est d'explorer le rôle et le sens de la culture dans le développement durable. On mène à bien cette tâche en conceptualisant la dimension culturelle du développement durable, en examinant et en comparant les pratiques des politiques culturellement durables<sup>1</sup> et en effectuant des recherches sur les cadres pour inclure la culture dans le développement durable. Compte tenu de l'étendue du concept de culture, l'Action a défini trois rôles différents pour la culture dans le développement durable : (a) fondamental, (b) transversal et (c) indépendant. *Fondamental* fait référence à la culture comme nouveau paradigme du développement durable. Ceci implique que la culture est un concept global qui contient et influence les actions sociales, environnementales et économiques dans le développement durable, et que nous avons besoin d'une transition culturelle sur notre chemin vers une société plus durable. *Transversal* suggère que la culture peut servir d'instrument entre les trois piliers classiques de la durabilité. C'est-à-dire que les processus culturels facilitent et traduisent le développement durable. *Indépendant* considère la culture comme le quatrième pilier du développement *durable* parallèle aux aspects écologiques, sociaux et économiques. Il faut donc considérer les aspects culturels dans les processus de développement parallèlement aux piliers écologique, social et économique afin de répondre au critère de durabilité.<sup>2</sup>

### *L'objectif de la réunion*

Lors d'une réunion à Bruxelles, le 14 novembre 2013, les représentants de la Commission culture de CGLU, la présidente Catherine Cullen et le coordinateur Jordi Pascual, ont

---

<sup>1</sup> Soini, K. et Birkeland, I. 2014.

<sup>2</sup> Ces dimensions ont d'abord été identifiées par un article sur le discours scientifique de la durabilité culturelle, puis analysées et déterminées par la COST Action. On sait aussi que ces rôles de la culture ont été débattus par Hayashi et al. 2013, mais avec un contenu légèrement différent et basé sur plusieurs analyses.

sondé les points de vue des chercheurs sur le nouvel A21C en préparation. La réunion s'est avérée informelle, elle a été marquée par un échange d'idées ouvert et une approche critique constructive.

Des représentants de CGLU ont soulevé quelques thèmes conceptuels et politiques liés à la nouvelle stratégie. À ce propos, ils étaient particulièrement intéressés par les points de vue et les observations des chercheurs. Nous allons résumer ici le débat en trois grands points : 1) les concepts et la portée ; 2) l'application, l'opérationnalité et les impacts ; 3) la visibilité.<sup>3</sup>

## 1. LES CONCEPTS ET LA PORTÉE

On a tout d'abord pointé la diversité de sens donnés aux termes culture et développement durable dans l'A21C. L'idée d'introduire la culture comme quatrième pilier dans l'Agenda 21 de la culture est stratégique, voire tactique. Bien que CGLU ait bien pris note des défis liés au concept de culture (« comme partout »), il est important que la culture existe aussi de son propre droit, comme son propre pilier, aussi longtemps que la durabilité sera représentée par les piliers.

Au cours du débat, on a accordé que les concepts de culture et de durabilité posent vraiment problème : le développement durable (DD) ne suscite pas de consensus et certains chercheurs préfèrent utiliser le terme « durabilité » à la place.<sup>4</sup> Les chercheurs ont aussi souligné que le développement durable est souvent considéré comme un sujet uniquement lié à des thèmes environnementaux et écologiques, ce qui fait difficile l'utilisation du terme « durabilité » dans un contexte social et culturel. De même, certains chercheurs évitent de l'utiliser car il est très vague et a un caractère normatif. Culture est aussi un concept difficile. Selon le contexte, elle a différents sens, et ses sens varient d'une personne à l'autre. Si l'on ne définit pas le mot culture, ou si on l'utilise dans un sens large qui couvre tous les aspects de la vie humaine et même la politique, il perd facilement son pouvoir en politique ou dans la recherche. D'autre part, on remarque aussi que le concept de culture est souvent utilisé comme un instrument pour exercer le pouvoir, frimer et même pour faire de la propagande.

On est toutefois d'accord qu'il s'avère difficile d'éviter les concepts de durabilité et de culture dans le nouvel A21C, ce sont les termes utilisés pour le moment. D'autre part, il pourrait être utile de définir quelque peu ces concepts.

### *Les liens qui manquent entre la culture et d'autres dimensions de la durabilité*

L'A21C est clairement un document qui sert à développer les politiques culturelles, ce qui est utile, surtout en temps de crise. Cependant, au niveau local (dans les politiques), on ne peut pas considérer la culture comme un pilier à part, il est transversal, il est relié aux

---

<sup>3</sup> Il faut noter que ce document ne présente pas le point de vue du réseau, mais se base sur les inputs des chercheurs impliqués dans le réseau.

<sup>4</sup> Il faut souligner que bien que les concepts de durabilité et de développement durable sont souvent utilisés comme synonymes, ils impliquent des sens différents. D'un point de vue sémantique, le terme durabilité décrit une étape (ou un état), alors que le développement durable traite de processus tendant à ou au sein de cet état.

autres piliers de la durabilité ou du développement durable. L'un des problèmes de l'A21C pourrait résider dans le fait que le document utilise le terme de durabilité, ce qui implique différentes dimensions (économique, sociale, environnementale, culturelle), mais n'établit pas de liens entre culture et, par exemple, durabilité environnementale. D'autre part, on a présenté l'A21C car l'Agenda 21 local (LA21) n'incluait pas les aspects culturels. L'A21C ne peut pas devenir un second LA21 qui aborde les approches qui le représentent.

Le jardinage à Lyon (France) peut être utilisé comme exemple pour démontrer à quoi peut mener le lien entre l'environnement et la culture. Il s'agit d'un mouvement international qui réunit une kyrielle de savoirs à propos du jardinage. Cependant, les pratiques qui réunissent la durabilité environnementale, telle que la biodiversité, ne sont pas incluses dans l'A21C approuvé par CGLU en 2004. Par exemple, on a souligné qu'il y avait un potentiel énorme en termes de réactions créatives pour des défis environnementaux, mais ils ne sont pas inclus dans l'A21C.

L'actuel A21C n'est pas précis en ce qui concerne les meilleures manières de promouvoir les industries culturelles, qui concernent souvent les processus dépassant le niveau local. On remarque que les industries culturelles représentent une tendance et des tensions plus générales entre la culture comme instrument de développement économique et la croissance, par rapport à une approche beaucoup plus sociale des personnes en vue d'une société de bien-être et meilleure, comme le demande le rapport Brundtland. Si l'A21C parle d'industries culturelles, il est important de réfléchir sur le genre d'industries et la manière dont elles influencent l'ensemble de la société.

### *Une portée ambitieuse*

On considère ambitieuse la portée de l'A21C actuel. Le premier but du document est d'aider les gens du secteur culturel à s'organiser dans la ville, mais le document va bien plus loin. Outre le concept stimulant de culture et de durabilité, on a aussi utilisé comme concepts clés dans ce document les droits humains, la gouvernance, la démocratie participative et la paix. Parallèlement à la vaste portée de ces concepts, le défi est aussi d'améliorer le lien entre les cinq concepts clés qui ne sont pas clairs dans ce document. Ils représentent différentes échelles et dimensions de la société et de la gouvernance. Entre autres termes, le document essaie d'inclure des mots clés vastes et différents qui conduisent à « une série » de sujets et recommandations, mais on ne sait pas exactement jusqu'à quel point ils travaillent ensemble. Certains d'entre eux peuvent même être contradictoires. Il peut donc s'avérer utile de préciser la portée des concepts utilisés et de montrer ou même de visualiser les liens avec d'autres domaines afin que le document soit vraiment transversal, en proposant une approche intégrée de la culture et de la durabilité.

## **2. L'OPERATIONNALITÉ, L'APPLICATION ET L'IMPACT**

La présence de la société civile dans la prise de décisions et le soutien dans la rédaction des stratégies culturelles locales sont une partie essentielle du travail de l'A21C.

Cependant, on a remarqué que les villes ne s'intéressent pas seulement à la culture en tant que telle, mais comme composant pour en planifier le futur. L'A21C souhaite résumer quelques grands principes dans ce sens et, à cet effet, il faut créer des *boîtes à outils* qui dépassent le secteur culturel, mais qui lui soient aussi utiles.

On a suggéré l'idée que l'A21C pourrait adopter une espèce d'approche structurelle lorsqu'il développera les boîtes à outils pour les acteurs locaux. Les boîtes à outils devraient être structurées de manière à rendre plus cohérente l'image de la culture dans le développement local. L'approche structurelle implique qu'une série de boîtes devrait décrire les principaux objectifs et, une autre série, les instruments pour y parvenir. En outre, il devrait y avoir une structure pour les différents domaines d'activité et les résultats attendus. Bien que les boîtes à outils ne doivent pas devenir des plans d'action, elles devraient avoir à peu près le même format. Finalement, il pourrait y avoir quelques indicateurs dans les boîtes à outils afin de mesurer la situation générale. Étant donné que la culture est un sujet multidisciplinaire et transversal, il faut chercher la « niche » de la culture et de l'approche culturelle : Que peut offrir l'A21C d'attrayant pour des partenaires du monde de l'écologie, de l'environnement ou de l'activisme social ?

On a suggéré l'idée que bien que la culture soit un sujet transversal, l'A21C devrait prendre soin de ne pas perdre son identité en tant que promoteur d'approches qui se basent sur la culture dans la planification locale et la gouvernance. Elle devrait néanmoins éviter la concurrence : il ne faut pas choisir entre la culture ou l'environnement. Il serait judicieux d'utiliser le terme *allié* afin de favoriser des approches inclusives plutôt que la concurrence. En d'autres termes, l'A21C ne devrait pas être l'ennemi ou une alternative au mouvement environnementaliste, par exemple, mais plutôt un complément de ce que fait le secteur environnemental.

En ce qui concerne l'application et l'opérationnalité, il ne faut pas oublier que l'urbanisation est à présent un thème clé dans l'agenda international. La planification et l'application des politiques se feront dans les villes. Malgré le souhait de connexion avec le niveau local dans la prise de décisions, le lien n'a pas été efficace et les acteurs internationaux n'ont pas été capables de favoriser les réseaux. Il est aussi important de reconnaître le rôle changeant des gouvernements locaux, à qui il ne suffit plus de recevoir simplement des politiques à appliquer. Les réseaux tels que CGLU sont des acteurs clés dans l'échange horizontal d'expertise qui est nécessaire dans ce genre d'application et de fonctionnement des réseaux sur le terrain. La prolifération d'organisations a favorisé ce réseautage horizontal, mais rares sont les réseaux qui aident vraiment les villes dans leur expertise et dans la construction de capacités.

L'A21C devrait encourager ses membres à inclure des *indicateurs* culturels (quantitatifs et qualitatifs) en offrant des conseils à propos du travail de leurs membres et d'autres partenaires et en leur apprenant à utiliser les indicateurs comme instruments de sensibilisation et connexion. On pourrait utiliser les indicateurs pour rendre la culture plus visible et pour communiquer avec les autres secteurs. Il est clair qu'il n'est pas possible de mesurer la culture en tant que telle, mais plutôt des *dimensions* du développement culturel telles que l'accès et la participation à la culture, les droits culturels ou le patrimoine culturel, qui sont mesurables. Ces indicateurs pourraient être utilisés pour

évaluer les impacts du travail et leur apprendre à utiliser des indicateurs comme instrument de sensibilisation et connexion. Dans le domaine environnemental, les indicateurs sont beaucoup plus développés, bien que le domaine ne soit pas nécessairement plus simple. Il ne faudrait pas limiter les mesures aux index tels que le PIB ou d'autres semblables, mais il faudrait développer des indicateurs composés.

### **3. LA VISIBILITÉ**

L'un des défis liés à l'A21C est qu'il est encore peu connu. On cherche la manière d'en augmenter le rayonnement et l'efficacité lors du lancement du nouvel A21C.

#### *Définir et préciser l'objectif*

Le nouvel A21C devrait contenir un message clair. On remarque un glissement progressif vers une nouvelle « culture de la durabilité ». Cette tendance est encore très vague, mais le discours international laisse pointer cette ambition. Il s'avère important de formuler clairement les objectifs de ce processus. Il faut une nouvelle vision de la culture qui cherche de nouveaux objectifs de développement : une croissance économique intelligente, équilibrée par rapport aux aspects sociaux, écologiques et humains du développement, ce qui implique des changements dans tous les secteurs de la société. Il est important d'étiqueter correctement cette vision et de faire croître l'importance de la culture de la durabilité dans ce contexte de changement. Les nouveaux Objectifs du Développement Durable sont une magnifique occasion de préciser et de peaufiner ce sujet.

On voit que le nouvel A21C ne peut pas nécessairement inclure les principes de ces changements dans le document, mais plutôt mettre l'accent sur les principales tendances et indiquer comment on peut les traduire en instruments spécifiques que les villes pourront utiliser. CGLU a encore du travail à faire pour déterminer à quoi ressembleront les boîtes à outils de processus dans une ville qui transforme la vie urbaine en espaces qui ont plus de sens pour les citoyens, et afin de placer des éléments clés liés à la culture plus au cœur des processus de changement.

On a aussi suggéré d'établir un lien entre le nouvel A21C et les changements sociaux et environnementaux actuels, tels que le changement climatique, démographique et économique. Il faudrait établir clairement comment l'A21C peut aider à identifier ces défis et à les relever. Si le secteur environnemental parle de changement climatique, l'A21C peut promouvoir le changement sociétal.

#### *Nommer et renommer la nouvelle stratégie*

On a aussi débattu du nom de la nouvelle stratégie. On considère la continuité importante et, par conséquent, on n'a pas jugé opportun de changer complètement de nom, on a plutôt cherché une expression qui unit ce document au précédent, comme « A21C 2.0 ». Par pragmatisme, on ne peut pas abandonner le nom A21C : il s'avère difficile de changer le nom A21C car il est déjà très connu et a sa propre vie (marque, image). A21C est le petit d'un agenda beaucoup plus grand (LA21) avec plus de

ressources. Cependant, si A21C saute dans la même piscine (LA21), A21C ne deviendra pas plus visible et n'obtiendra pas plus de ressources. C'est la raison pour laquelle on a suggéré de maintenir l'identité actuelle A21C et de développer et réviser les grandes lignes conceptuelles et des principes dans un langage plus accessible à différents publics.

On a suggéré que ce pourrait être une bonne idée de faire coïncider le 10e anniversaire avec le (re)lancement de l'A21C et une série de nouveaux termes (« mots clés ») qu'utilisent d'autres groupes et décideurs politiques actifs, afin de faciliter ainsi le dialogue et l'action conjointe. Des mots utilisés par des alliés et des partenaires potentiels, tels que « lieu », « paysage » (dans le sens de la Convention européenne sur le Paysage) et « patrimoine » (dans le sens de la Convention de Faro) sont souvent utilisés pour indiquer des choses très semblables à « culture » et peuvent être utilisés comme des synonymes pour traduire nos concepts et nos objectifs dans « leur » langue. Ceux qui unissent la culture à des lieux concrets sont particulièrement puissants. Un mot clé pourrait être l'apprentissage social.

#### *Soutenir le lancement de la nouvelle stratégie*

En outre, une méthodologie pour appliquer un nouvel A21C a été avancée. Afin d'identifier les meilleures pratiques et de promouvoir le nouvel agenda d'une manière interactive qui permette d'inclure le *feedback* dans sa mise en pratique, il est nécessaire de faire circuler un questionnaire en ligne, bref et ciblé. Nous proposons également de visiter les villes, mais bien après la mise en pratique, car l'adoption de l'agenda au niveau local et les changements que cela implique prendront du temps.

Afin de promouvoir les bonnes pratiques, il faudrait désigner une ville comme exemple de bonne pratique et la rendre plus visible et concrète grâce aux mots clés de l'Agenda afin d'accroître la visibilité et d'attirer l'intérêt des maires. Il existe déjà un prix international pour l'A21C (promu par CGLU et la Ville de Mexico), mais on pourrait peut-être mieux l'utiliser afin d'accroître la visibilité et l'opérationnalité de l'Agenda.

## **RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS**

### **Concepts et portée**

- Préciser, concrétiser, visualiser et donner opérationnalité aux concepts clés.
- Tenir compte des liens et des relations avec d'autres dimensions de la durabilité.
- Trouver l'équilibre entre l'approche « transversale » et « culturelle ».
- Ne pas perdre son identité !

### **Opérationnalisation, instrumentalisation et impacts**

- Établir un lien entre le message - et les objectifs - et les tendances et défis actuels.
- Développer une structure de boîte à outils qui soutienne l'ensemble de l'Agenda et sa mise en pratique.
- Utiliser des indicateurs simples pour montrer les impacts et pour la communication.

### **Visibilité**

- Développer systématiquement son image et sa marque.
- Utiliser le 10e anniversaire lors du lancement du nouvel agenda.

- Surveiller les impacts de l'A21C et en communiquer les résultats.

## **ANNEXE**

### **Liste des participants**

#### **CGLU**

Catherine Cullen, Présidente de la Commission culture de CGLU, Adjointe au maire pour la culture à Lille et Conseillère communautaire de Lille-Métropole

Jordi Pascual, coordinateur de la Commission culture de CGLU

Carlos Mascarell Vilar, Chargé de mission – Citoyenneté, Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), section européenne de CGLU.

#### **COST Action IS1007 Investigating Cultural Sustainability**

Katriina Soini, Université de Jyväskylä, Finlande

Joost Dessen, Université de Gant, ILVO, Belgique

Nancy Duxbury, Université de Coimbra, Portugal

Jasmina Kuka, Institute for Sustainable Communities, Serbie

Graham Fairclough, The Newcastle University, Royaume-Uni

Raquel Freitas, Institut universitaire de Lisbonne, Portugal

Elizabeth Auclair, Université de Cergy-Pontoise, France

Nathalie Blanc, Centre national de Recherche scientifique, France

Astrid Skjerven, Oslo and Akershus University College, Norvège

Jenny Atmanagara, Université de Stuttgart, Allemagne

Svetlana Hristova, South-West University, Bulgarie

## **RÉFÉRENCES**

Hayashi, N., Giovanni, B. et Al Hassan, N. 2013. Culture in the Post-2015 Sustainable Development Agenda. Why Culture is Key to Sustainable Development. Background Note. Culture: Key to sustainable development. UNESCO, Hangzhou, 15 - 17 mai 2013.

Soini, K. et Birkeland, I. 2014. Exploring the scientific discourse of cultural Sustainability. Geoforum 51:213-223.

## **CONTACT**

### **Commission culture de CGLU**

Jordi Pascual, coordinateur

Mel [coordination@agenda21culture.net](mailto:coordination@agenda21culture.net)

Web [www.agenda21culture.net](http://www.agenda21culture.net)

Twitter [@agenda21culture](https://twitter.com/agenda21culture)

### **Action COST**

Dr. Katriina Soini, directrice

Mel [Katriina.soini@jyu.fi](mailto:Katriina.soini@jyu.fi)

Web [www.culturalsustainability.eu](http://www.culturalsustainability.eu)